REVELLAT Flavien  
Bachelor Business & Management  
Groupe IGS

**Le métier de chef de projet**

# L'intérêt de travailler en mode projet ?

La démarche de mise en œuvre de la gestion de projet permet d'exprimer le besoin en termes de finalité, de services attendus, le "juste besoin", et comment répondre à ce besoin en prenant en compte toutes ses étapes.

La conduite de projet correspond à l’organisation méthodologique de mise en place pour que le produit effectué soit livré dans les délais et respecte les coûts prévus.  
Cela permet d'avoir un langage commun à toutes les personnes travaillant sur une réalisation, quel que soit le secteur d'activité.

Le mode projet permet d'avoir, au travers d’un ensemble d’étapes contractuelles, de suivre le cycle de vie du projet, et permet sa réalisation jusqu'à sa bonne fin. Ce mode de projet se caractérise par une contrainte : La stabilité des besoins une fois les développements engagés.

Cette méthode de développement est la plus classique et la plus connue. Elle correspond plutôt à des projets "lourds". Elle comprend, avant le développement, des phases d'études comprenant l'expression des besoins, puis les spécifications générales, et la conception détaillée.

Cette méthode est particulièrement bien adaptée aux projets pour lesquels les spécifications sont parfaitement connues et stables. Ce sont les étapes de ce type de projet qui sont décrites ci-dessous, dans la rubrique "étapes du projet".

Elle permet d'avoir une vue assez réaliste du planning et du coût du projet avant son développement, puisque toutes les fonctionnalités auront été décrites et spécifiées avec précision. Aucune modification ne peut être apportée au périmètre du projet une fois le projet lancé.

La méthode repose en tout cas dans une relation "client / fournisseur" assez prononcée, puisque la maîtrise d’ouvrage a une position claire de 'cliente" responsable du seul périmètre du besoin, face à une maîtrise d’œuvre responsable du seul périmètre de la réalisation. Il reste cependant possible d’intégrer au sein de cette démarche quelques comportement "agiles" qui permettront aux différentes phases du projet, d’optimiser la charge ici ou là.

La réussite d’un projet repose sur :   
- la motivation  
- les procédures  
- la technique

Définition des mots correspondant à la structure d'un projet :  
  
- Tâche : ensemble des travaux réalisés par une personne dans un délai fixé  
- Phase : ensemble de tâches à exécuter  
- Planification : consiste à déterminer et à ordonnancer les tâches du projet  
- Estimation : évaluation d’une charge, d’un délai, d’un coût  
- Suivi : vérification de l’évolution des phases du projet  
- Jalon : consiste à faire un point sur le projet et de n’engager la phase suivante que si tout va bien

Définition et organisation d’un projet  
  
1/ Définition d’un projet  
  
Un projet consiste à :   
  
- répondre au besoin d’un client dans un délai fixé.  
- produire un objet/produit en utilisant des ressources humaines et matérielles.  
  
    Quelques exemples de projet :  
  
- Développer un prototype  
- Construire une maison  
- Développer un logiciel  
- Installer un service informatique.   
  
2/ Caractéristiques d’un projet   
  
Un projet est caractérisé par l’expression des besoins :   
  
- qui  s’ouvre  sur l’utilisation de moyens  humains, matériels et services,  
-  qui se poursuit sur la planification, l'exécution,  et le contrôle,   
- qui fait face à des contraintes financière, qualité et temps   
-  et  aboutit  à la  satisfaction des besoins.  
  
3/ Les organisations utilisées lors de la conduite de projet  
  
Les organisations possibles sont :  
  
- la direction de projet : ressources nécessaire pour le projet  
- la Task Force : organisation du projet selon les besoins  
- l’organisation type PME : organisation temporaire créée pour chaque  projet  
- l’organisation type TPE : organisation temporaire qui n'apparaît pas dans les faits.  
  
Les acteurs   
  
La réussite d'un projet repose en grande partie sur deux axes principaux que sont la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, recouvrant un ensemble de responsabilités tenues par deux personnes différentes :  
La première décrit ce qu'il faut faire, et la seconde le met en œuvre.

On y retrouve la solidarité, la complicité de deux individus ayant un même objectif commun, les souvenirs communs des meilleurs moments d'une vie commune riche en aventures. On y retrouve aussi les frictions, les coups de gueule, les incompréhensions, les avis divergents, et quelque fois, le divorce.  
Dans tous les cas, la qualité de cette relation représente un enjeu majeur pour la réussite du projet, car quoi qu'il arrive, elles sont dans une même barque, une barque qui ne peut avancer que si les deux passagers rament dans le même sens.  
  
-Le maître d’ouvrage (MOA)  
  
Qu’est -ce qu’un MOA ? Quel est son rôle ?  
- entité porteuse du besoin   
- définit l’objectif, le calendrier et le budget du projet - évalue les besoins avec les utilisateurs  
- réalise le cahier des charges  
- contrôle le planning en indiquant les éventuels retards  
- coordonne et paye le projet  
- test et valide le projet  
  
- Le maître d’œuvre (MOE)   
  
Qu’est-ce qu’un MOE ? Quel est son rôle ?  
- réalisateur du produit  
- il doit respecter les délais, la qualité et le coût  
- choisit les techniques pour réaliser le produit  
- désigne le chef de projet - réalise la solution  
- réalise le planning  
- trouve les moyens internes et externes pour réaliser le projet   
  
D’autres acteurs…  
  
- Le comité de programme   
  
Qu’est-ce que le comité de programme ? Quel est son rôle ?  
- représente la direction générale pour l’ensemble des projets  
- s’assure que les projets sont cohérents  
-fait respecter les politiques d’investissement et de développement des projets - analyse et sélectionne les projets  
- définit les planning  
- valide les résultats  
- communique avec la direction générale  
  
- Le comité de pilotage  
  
Qu’est-ce que le comité de pilotage ? Quel est son rôle ?  
- représente le comité de programme  
- composé de représentants opérationnels  
- suit la gestion de projet du début à la fin - valide l’évolution du projet  
- valide la nomination du chef de projet  
- contrôle le budget  
- apporte des solutions aux problèmes du chef de projet  
- assiste le chef de projet  
- s’informe de tout changement  
- communique avec le comité de programme  
  
**2. Quelles sont les compétences d'un chef de projet et pourquoi ?**

Le chef de projet est un Homme-orchestre aux multiples casquettes. Le chef de projets porte sur ses épaules la responsabilité de la réussite - ou de l'échec - du projet qu'on lui a confié. Rigoureux, persévérant, ouvert aux autres, son profil est celui du mouton à cinq pattes. Bref, il doit avoir de nombreux talents pour réussir sa mission.

Il est responsable de la prise en charge de la conception, la réalisation et l'intégration du projet dans les domaines applicatifs et techniques.

|  |
| --- |
| Il s'occupe de la coordination de l'équipe et de la gestion des moyens humains, financiers et matériels mis à sa disposition. |

Le chef de projet intervient dès la phase d’étude : il doit définir les besoins du client, le temps nécessaire à la réalisation du projet et le budget correspondant, rédiger le cahier des charges et constituer l’équipe en charge du projet. Son rôle porte ensuite plus précisément sur le suivi des délais, ainsi que sur le respect du budget et de la qualité. Il est responsable au quotidien de l’avancée du projet. Une fois celui-ci terminé, il participe à sa mise en place et peut être amené à gérer ses améliorations.

Ses compétences : outre de solides compétences techniques, cet homme-orchestre est avant tout un manager qui possède des qualités de coordination et relationnelles, tant pour dialoguer avec le client que pour animer une équipe.

Deux chefs de projets principaux sortent du lot : le chef de projet de la Maîtrise d'ouvrage qui est responsable du "Quoi" (quels services doit rendre l'outil) et le chef de projet de la Maîtrise d'œuvre qui est responsable du "Comment" (comment réaliser le projet de manière technique et concrète).

Les deux chefs de projet servent d'interface entre toutes les équipes : le chef de projet Maîtrise d'ouvrage gère les chefs de projet qui travaillent sur les aspects fonctionnels du projet (non techniques), et le chef de projet Maîtrise d'œuvre quant à lui, gère les aspects techniques en s'assurant avec les chefs de projets des différents lots techniques que toutes les conditions pour la réalisation du projet sont bien réunies.